



Le Conseil Municipal

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

- Se laver très régulièrement les mains
- Tousser ou éternuer dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter
- SI VOUS ÊTES MALADE Porter un masque chirurgical jetable

0 800 130 000

Consignes coronavirus

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Disponible sur Google play et App Store

L'application « Panneau pocket »

#La lettre aux Thironnais

www.mairie-thiron-gardais.fr
www.terresdeperche.fr

@ThironGardais



Les bénévoles du confinement.

Le Maire et ses adjoint(e)s.

n°39

Bulletin téléchargeable sur www.mairie-thiron-gardais.fr

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Terres de Perche



L'AGENDA

Depuis le 11 mai, de 10 h à 18 h : Ouverture des jardins de l'abbaye

Depuis le 30 mai : Ouverture du Collège Royal et Militaire

Du 4 juillet au 30 août inclus, de 14 h 30 à 19 h :

Ouverture de la piscine municipale - **Merci de respecter les consignes sanitaires**

Du 4 juillet au 29 août inclus **Les samedis de l'été**, 19 h - Jardins Imbert

Lundi 13 juillet Feu d'artifice - **ANNULÉ**

Mardi 14 juillet, 9 h **Brocante** - Centre bourg et de 10h 18h, **Salon du livre** - Auberge de l'Abbaye

Du lundi 20 au vendredi 24 juillet, de 14 h à 18 h - Animations sportives en milieu rural

Samedi 19 et dimanche 20 septembre - Les Journées européennes du patrimoine, *Eglise abbatiale*

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

30 janvier 2020 Héloïse BRILLAND

3 février 2020 Bérénice VINCENT-GENOD

DÉCÈS

23 mars 2020 BOURGETEL Dominique

22 avril 2020

BEAUCÉ Claude

24 mars 2020 BAULT Colette née PIEL

28 avril 2020

BEZARD Robert

28 mars 2020 ROUSSEAU Madeleine née MARCHAND

5 mai 2020

CHÉRIET Janine née GAUDIN

29 mars 2020 VOISIN Bernard

4 juin 2020

LAURENT Thierry

12 avril 2020 BAILLEAU Fernand

11 juin 2020

RONCIN Odette née POTTIER

18 avril 2020 HUET Michel

25 juin 2020

FLEUROUX Bernard



PLAN CANICULE ET REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Avec l'arrivée de fortes chaleurs, la Ville appelle à une solidarité accrue et se mobilise pour accompagner de manière préventive les personnes âgées et les personnes fragiles.

N'hésitez pas à vous inscrire ou à inciter des personnes isolées et fragilisées de votre entourage - amis, voisins, famille - à s'inscrire sur le registre communal.

Les personnes recensées seront contactées en cas d'avertissement chaleur prolongé (niveau 2) et d'alerte canicule (niveau 3). Les informations du registre sont strictement confidentielles et protégées conformément aux règles de recueil informatisé des données personnelles.

Comment s'inscrire ? Le formulaire est disponible à la Mairie de Thiron-Gardais sur simple appel téléphonique au Tél. : 02 37 49 42 50

Horaires de la médiathèque - **Réouverture à compter du mardi 7 juillet** - Le drive est toujours possible

Mardi : 15 h à 18 h

Lundi et vendredi : 16 h à 17 h

Mercredi : 10 h à 13 h

Vendredi : 16 h à 18 h

Samedi : 10 h à 13 h

FERMETURE DURANT LA PÉRIODE ESTIVALE DU 11 AU 29 AOÛT



Les horaires de la mairie

lundi et vendredi de 15 h à 18 h mercredi de 9 h à 12 h

mardi et jeudi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

samedi de 10 h à 12 h

lamairie@mairie-thiron-gardais.fr

Tél. : 02 37 49 42 50

Bulletin téléchargeable sur le site Internet

www.mairie-thiron-gardais.fr

Directeur de la publication : Victor PROVÔT.

Ont collaborés à ce numéro : Sonia MAINTENANT, Céline BOULAY, Victor PROVÔT, Florent ROY.

Maquette et impression : FLORILÈGE GRAPHIQUE, Argenvilliers - Tél. : 02 37 53 39 43. Imprimé sur papier 100 % recyclé.



ÉDITO

Victor PROVÔT, Maire de ThironGardais

1 - Le conseil municipal est désormais en place, comment est-il organisé ?

La période de confinement qui a eu lieu juste après l'élection municipale du 15 mars dernier a été assez déroutante pour l'organisation municipale. Le conseil n'étant officiellement pas installé, nous avons quand même dû gérer le quotidien, prendre soin et assurer la sécurité de la population. La mise en place officielle du nouveau conseil municipal étant enfin faite, les dossiers en cours peuvent être remis en route avec malheureusement peu de temps d'adaptation pour les nouveaux conseillers, qui sont très motivés. Je remercie les électeurs et le conseil municipal qui m'ont renouvelé leur confiance. Je serai accompagné sur ce nouveau mandat de quatre adjoints qui ne manqueront pas de travail vu le nombre de chantiers entamés ou à venir. Chacun des adjoints a sa délégation et l'investissement à la communauté de communes Terres de Perche, ou dans d'autres institutions, demanderont également beaucoup de présence. Je trouve que ce nouveau conseil municipal apporte un bon équilibre. Il a été renouvelé en moitié, avec huit femmes et sept hommes, une moyenne d'âge de 50 ans, 6 retraités, 9 actifs et une bonne volonté. Malgré le contexte, il y a une bonne dynamique pour commencer ce mandat.

2 - Comment la commune a-t-elle fait face à la crise sanitaire du Coronavirus ?

Je tiens à remercier toutes les personnes qui se sont impliquées durant cette période inédite et particulière. Que ce soit les soignants, les commerçants, les enseignants, les employés communaux, les sapeurs-pompiers, les gendarmes et tous les bénévoles qui ont œuvré dans un esprit citoyen et solidaire. La mairie est restée ouverte en continue et la commune a lancé des actions tels que l'appel régulier des plus fragiles (faisant parti du listing volontaire du plan canicule), une attention particulière aux activités économiques, la fabrication et la distribution de masques en tissu et de solution hydroalcoolique (un merci particulier à Jacques Brenner de Lovely Care), la mise en place de plans sanitaires pour la réouverture des services municipaux et des écoles, le soutien social et économique par l'opération « Avec 10 BAL, j'achète

local », la communication, via les réseaux sociaux, les courriers ou l'application Panneau Pocket... Nous avons une pensée pour les familles qui ont perdu un proche durant cette période. Nous avons tenté de conserver du lien social et solidaire durant cette période qui heureusement nous a, malgré tout, assez épargné par rapport à d'autres régions. Nous pouvons être heureux que toutes les activités économiques ont pu reprendre du service. Maintenir les préconisations sanitaires permettra de parler de cette période au passé et reprendre une vie plus sereinement.

3 - Avec le respect des mesures barrières et de la distanciation physique, quelles sont les animations estivales qui vont avoir lieu ?

Malgré la crise que nous traversons, nous avons souhaité maintenir l'ouverture de la piscine municipale cet été. Avec la mise en place d'un protocole sanitaire validé par la Préfecture, la piscine sera ouverte du 4 juillet au 30 août de 14h30 à 19h, avec une jauge maximum de 82 personnes. Les vestiaires ne seront pas gardés, chaque personne devra conserver ses affaires. Il est conseillé de venir déjà vêtu de son maillot de bain et avec un minimum d'objets personnels. Une marche en avant est organisée de façon que toute sortie soit définitive. Les regroupements de plus de 10 personnes sont interdits. La médiathèque ouvre également ses portes, ainsi que l'escape game à la Grange aux Dîmes, agrémenté d'un salon de thé dans les jardins de l'abbaye et le musée du Collège Royal et Militaire. Quelques événements ont été annulés. Le feu d'artifice du 13 juillet n'aura malheureusement pas lieu cette année. Cependant, nous travaillons avec le Comité des Fêtes pour maintenir la brocante qui aura lieu le mardi 14 juillet et les « samedis de l'été » seront organisés dans les jardins Imbert du samedi 4 juillet au 29 août dans le respect des gestes barrières. Un marché artisanal viendra agrémenter « les samedis de l'été » dans la rue de l'abbaye à partir de 19h où la circulation y sera interdite pour la soirée. A partir du 11 juillet, les visites nocturnes reprendront du flambeau, et d'autres animations sont à venir. Bravo et merci à tous ceux qui vont faire que notre été soit show à Thiron-Gardais.



Le nouveau Conseil Municipal a élu le maire et ses 4 adjoints

Après l'élection par les thironnais de leurs 15 Conseillers Municipaux, lors du scrutin du dimanche 15 mars, ceux-ci ont procédé, lundi 25 mai, à la désignation du Maire et de ses adjoints.

A l'occasion de la première réunion du Conseil Municipal de la nouvelle mandature, Victor PROVÔT a ainsi été reconduit dans ses fonctions de maire de Thiron-Gardais pour les six années à venir.



Victor PROVÔT
Maire

Vice-Président de la Communauté de Communes Terres de Perche (CdC Terres de Perche) chargé de l'Economie, du Tourisme, de la Santé et du Service public
provotvictor.thiron@gmail.com



François DORDOIGNE
1^{er} Adjoint

Chargé de l'Aménagement et du développement durable
dordoignefrancois.thiron@gmail.com



Josette BRILLAND
Adjointe

Chargée des Services et de la solidarité
brillandjosette.thiron@gmail.com



Frédéric BLAZEJEWSKI
Adjoint

Chargé de la Gestion et de la Stratégie, Conseiller communautaire à la CdC Terres de Perche
blazejewskifrederic.thiron@gmail.com



Florent ROY
Adjoint

Chargé du Dynamisme et du Vivre ensemble
royflorent.thiron@gmail.com



BON À SAVOIR

34 977

communes en métropole et dans les DOM en 2019.

71%

des communes françaises ont moins de 1 000 habitants mais ne regroupent que 15% de la population.

33%

des communes européennes sont françaises.



Rôle du maire

Le maire est à la fois agent de l'Etat et agent exécutif de sa commune.

En tant qu'agent de l'Etat, le maire remplit des fonctions administratives (publication des lois et règlements, organisation des élections...) sous l'autorité du Préfet.

Il est aussi officier d'état civil (mariages, pacs...) et officier de police judiciaire (en charge de la sécurité dans sa commune) sous l'autorité du procureur de la République.

En tant qu'agent exécutif de la commune : il est chargé de l'exécution des décisions du conseil municipal

et agit sous contrôle de ce dernier. Il représente la commune en justice, passe les marchés, signe des contrats, prépare le budget, gère le patrimoine communal.

Le maire est aussi titulaire de pouvoirs propres : maintien de l'ordre public et polices spéciales (baignade, circulation...).

Le maire et les conseillers municipaux sont élus pour 6 ans. Depuis la loi de 2014, sur le non cumul des mandats, la fonction de maire n'est plus compatible avec un mandat de parlementaire (député, sénateur, député européen).

ET LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE PERCHE ?

Les conseillers communautaires représentent **les communes au sein des organes délibérants des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)**. Une fois élus ils constituent le conseil communautaire. Le conseil désigne ensuite le président et le ou les vice-présidents. On compte 1 258 EPCI sur le territoire national au 1^{er} janvier 2019, leur nombre a été fortement réduit depuis 2008.

Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseillers communautaires sont désignés parmi les conseillers municipaux élus en suivant l'ordre du tableau (maire, adjoints puis conseillers municipaux) et dans la limite du nombre de sièges attribués à la commune au sein du conseil communautaire (2 pour la commune de Thiron-Gardais).

Ainsi, lors de la séance du Conseil municipal du 25 mai dernier, Victor PROVÔT et Frédéric BLAZEJEWSKI ont été désignés conseillers communautaires de la Communauté de communes Terres de Perche.

COVID-19 CORONAVIRUS



Assurer la continuité du service public

Durant le confinement, la mairie de Thiron-Gardais est restée ouverte au public. Ainsi, les services municipaux ont continué de fonctionner pour gérer les urgences et les demandes des Thironnais. Notamment l'Etat civil, pour les décès, les finances, pour régler les factures des fournisseurs, les Ressources humaines, pour assurer la paye et les services techniques afin de maintenir la propreté de la ville...

Dès le 17 mars, la municipalité a décidé de mettre en place différents dispositifs en direction des plus fragilisés et de ceux qui sont en première ligne dans le combat contre la pandémie. Durant ce temps inédit de confinement, les agents et les élus de Thiron-Gardais ont assuré le maintien du service public au plus près des besoins des habitants.

Des masques pour tous les thironnais

Mobilisés aux côtés des thironnais, les élus ont organisé la confection, avec des bénévoles. La 1^{ère} distribution de masques, avec l'aide des sapeurs-pompiers de la Ville, a eu lieu le 1^{er} mai, accompagné d'un brin de muguet.

Consciente que le port du masque est désormais indispensable dans la lutte contre le virus, la ville de Thiron-Gardais a décidé de fournir un masque pour chacun des habitants. Ainsi, chaque thironnais a pu obtenir un masque pour se prémunir.

De ce fait, l'opération estivale « avec 10 BAL, j'achète local » a été lancée. Chaque foyer de la commune a dû recevoir un courrier* accompagné d'un bon d'achat local d'une valeur de 10 euros (utilisable jusqu'au 31/08/2020). Les élus de Thiron-Gardais souhaitent ainsi apporter un peu de solidarité et de convivialité.

*Si ce n'est pas le cas, merci de le signaler en mairie.

La ville aux côtés des fragilisés de la crise

La crise sanitaire engendrée par le Covid-19 plonge aussi le pays dans une crise sociale, économique et humaine. Consciente de ce contexte inédit et des besoins qui en découlent, l'équipe municipale de Thiron-Gardais a souhaité soutenir les artisans/commerçants de la commune, mais aussi les habitants de la commune. De ce fait, l'opération estivale « 10 BAL » a été lancée, à la mi-juin.

Chaque foyer de la Ville a reçu un courrier accompagné d'un bon d'achat local d'une valeur de 10 (utilisable jusqu'au 31 août 2020). Les élus de Thiron-Gardais souhaitent ainsi apporter un peu de solidarité et de convivialité.



Vous pouvez toujours récupérer des masques en mairie, aux horaires d'ouverture de la mairie.

Bon d'Achat Local - ÉTÉ 2020 -

THIRON-GARDAIS

10 BAL

Liste des commerçants/artisans :
 Carrefour Express
 Boulangerie de l'étrang
 Brasseur
 La Ferme
 BFC la Thironnais
 Coccinelle
 Restaurant La Forge
 Fournil
 Pharmacie Lefevre
 Bar Tabac Pâtisserie
 Fleuril de l'abbaye
 Auberge de l'abbaye
 Garage des Sables
 Musée du Collège
 Antiquaire Thironnais
 Duffly Metz
 Boulangerie Gallet Rogel
 JP FRANCE
 Les Bœufs d'or
 Electricité Ferre-Dupin
 Meunerie Lannet-Duchard
 Auto Ecole Perche Conduite
 Meunerie Houart
 Pharmacie Paris
 BTS Baccalauréat Sanitaire

Tamponnez vos achats chez 4 commerçants/artisans Thironnais DIFFÉRENTS

Artisan
Commerçant 1

Artisan
Commerçant 2

Artisan
Commerçant 3

Artisan
Commerçant 4

10€ OFFERT par la mairie

Valable jusqu'au 31 août 2020

#J'ACHÈTE LOCAL

A consommer ou à offrir

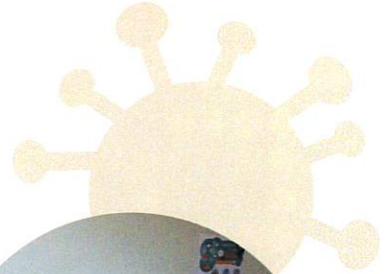


Scolaire : une reprise en toute sécurité

Les petits thironnais ont repris le chemin de l'école après 2 mois de confinement. Les élus, agents et l'Education nationale ont travaillé, en amont et en collaboration, afin d'organiser et de sécuriser au maximum cette reprise. De quoi rassurer parents et enfants pour cette rentrée un peu particulière.

Lorsque les écoliers de Thiron-Gardais ont pu revenir dans leurs classes, des aménagements importants avaient été mis en place dans les établissements.

Grâce à un protocole spécifique, cette rentrée s'est déroulée en toute sécurité pour les enfants et pour le personnel. Directrice des écoles, enseignantes, élus, personnel communal, tous se sont mobilisés pour la réussite de cette rentrée.



Savonnage



Rinçage



Essuyage

Les 100 ans de Madame Desvaux



Les élus de la commune, accompagnés d'Orlane RIBON, Maire du Conseil municipal des enfants, se sont rendus jeudi 18 juin, le jour de son anniversaire, chez Madeleine DESVAUX, afin de fêter avec elle et son fils son centième anniversaire. Un bouquet de fleurs lui a été remis et 100 madeleines ont été partagées autour du verre de l'amitié. Mme DESVAUX ne s'attendait pas à cette surprise et en a été ravie !



PanneauPocket

TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ



OFFERT PAR VOTRE MAIRIE